



**Procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil d'administration de
l'Association La joie de parler du Canada du 15 novembre 2008.**

Ordre du Jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption du l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2007-2008 révisé. Adoption
4. Clôture de la réunion

1. La réunion est ouverte à 10h03. Sont présents : Géraldine Wickert, Julie Wolfe, Chantal Roussy, Vanessa Hawes, Bernadette Buttiens, Line Laviolette, Ginette Lacroix, Mado Samson, Yvon Blais. Observateurs : Michaël Lebrun, comptable, Janie Belhumeur, étudiante. La réunion est nécessaire pour approuver le budget pour présentation à l'Assemblée générale annuelle.

2. Lecture et adoption du l'Ordre du jour

Yvon Blais propose, Line Laviolette seconde

3. Présentation du budget révisé : Chantal Roussy présente le budget révisé, une copie papier est distribuée aux membres présents.

Bernadette demande des précisions à propos du montant budgété pour la publicité; au niveau comptabilité, les présences à un colloque ne seront pas comptabilisées dans la publicité, ce sont des objets ou des services publicitaires qui le seront dans cette catégorie. Ce sont donc des conventions comptables qu'il faut suivre, et Michaël continue de nous guider dans ce domaine.

Chantal Roussy propose l'adoption du budget, Ginette Lacroix seconde.

4. La réunion est terminée à 10h13.

Créatrice : Madeleine Dunoyer de Segonzac

Directrice de l'association : line.laviolette@lajoiedeparler.ca

Notes prises durant la réunion.

Approuvé à la réunion du CA du 7 février 2009